



**Municipalité de Hampden**  
863, route 257 Nord  
C.P. 1055 La Patrie  
Hampden (Québec) J0B 1Y0  
Tél. : 819 657-4942  
Fax. : 819 657-2974  
muni.hampden@hsf.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

**Le 7 mars 2016**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 7 mars 2016, les conseillers et conseillères présents sont :**

**Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost  
Siège # 2. Madame Lisa Irving  
Siège # 4. Madame Sylvie Caron  
Siège # 5. Madame Chantal Langlois  
Siège # 6. Madame Valérie Prévost**

**Absent : Siège #3. Monsieur Alain Sabourin**

**Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.**

**Est aussi présente la Directrice Générale & secrétaire-trésorière, Madame Kim Leclerc**

**2016-03-026 Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-027 Adoption du procès-verbal du 8 février 2016**

---

Il est proposé par la conseillère Madame Valérie Prévost  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le procès-verbal du 8 février soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

Période de questions : 19h15

Attendu que le chef pompier M. Daniel Beauchesne doit remettre au conseil les rapports annuels en incendie pour l'année 2015.

Il est proposé par la conseillère Madame Valérie Prévost  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil a pris connaissance des rapports annuels transmis par M. Beauchesne et que le dépôt des rapports annuels soit accepté.

Attendu que nous avons reçu un offre de service pour l'entretien de la piste cyclable multifonctionnelle par la compagnie MBI Transport & Excavation;

Attendu que nous n'avons pas l'équipement nécessaire pour faire nous-même l'entretien de la piste cyclable multifonctionnelle;

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil municipal accepte l'offre de service de la compagnie MBI Transport & Excavation qui consiste à faire l'entretien de la piste cyclable en nivelant la piste 2 fois par année, au printemps et à l'été, au coût de 1 800\$ plus taxe par année. Le montant sera divisé en deux donc 900\$ pour Hampden et 900\$ pour la ville de Scotstown. Ce prix restera en vigueur pour 2016-2017-2018.

**La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.**

Attendu que nous n'avons pas de logiciel pour corriger l'orthographe;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise l'achat du logiciel antidote au coût de 147,62\$

**La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.**

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

(Suite résolution 2016-03-031)

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

Il est proposé par la conseillère Madame Sylvie Caron  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

#### **2016-03-032 Pacte rural et FDT : Dépôt de projet commun avec la Ville de Scotstown- Restauration du bâtiment au parc Walter-Mackenzie et aménagement d'un stationnement**

---

Attendu que la municipalité du Canton de Hampden désire participer à l'améliorer les infrastructures au Parc Walter- Mackenzie;

Attendu que la municipalité du Canton de Hampden peut présenter un projet dans le cadre du Fonds de développement des territoires et du Pacte rural;

Attendu que les municipalités peuvent se regrouper pour un projet commun;

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la municipalité du Canton de Hampden présente une demande d'aide financière conjointe avec la Ville de Scotstown dans le cadre du Fonds de développement des territoires et du Pacte rural pour les points suivants :

##### Description du projet

1) *Transformation de l'ancien restaurant «La place» en un poste d'accueil. L'arrivée de la piste cyclable, le circuit de marche au cœur de Mégantic, la fréquentation grandissante du parc pour diverses activités rendent ces travaux indispensables.*

##### *Travaux à effectuer :*

- Rafraîchissement de la coquille extérieure.*
  - Modification des ouvertures (portes) et construction d'une rampe pour accessibilité aux personnes à mobilité réduite.*
  - Construction d'une terrasse.*
  - Installation de services sanitaires adaptés (toilettes et lavabo), douches et laveuse-sécheuse.*
  - Travaux d'électricité.*
  - Réaménagement intérieur.*
- Coût estimé : 30 000\$*

(Suite résolution 2016-03-032)

2) Stationnement (environ 50 places)

Le but est de réduire la circulation automobile dans le parc, libérer les rues environnantes et offrir du stationnement de proximité sécuritaire.

Coût estimé : 23000\$

3) Prolongement de la piste cyclable

Raccorder la section de la piste déjà construite avec les services du poste d'accueil et le stationnement.

Coût estimé : 10000\$

4) Signalisation

Coût estimé : 12000\$

**COÛT TOTAL : 75 000\$**

QUE la municipalité du Canton de Hampden s'engage à fournir le montant financier de 1 682.56\$;

QUE la municipalité du Canton de Hampden demande qu'il soit pris 15 143\$ de notre Pacte rural et FTD pour ce projet.

---

**2016-03-033          Représentant conseil d'administration au Journal du Haut-Saint-François**

---

Attendu que la conseillère Madame Lisa Irving nous a demandé d'être représentante au conseil d'administration du Journal du Haut-Saint-François;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil autorise la conseillère Madame Lisa Irving à être représentante au conseil d'administration au Journal du Haut-Saint-François.

---

**2016-03-034          Achat d'un portable**

---

Attendu que nous avons besoin d'un portable pour certaine rencontre et d'autres travaux;

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise l'achat d'un portable ainsi que le logiciel office professionnel au montant de 1338.90\$ plus taxes.

**La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.**

## **2016-03-035 Contribution financière Marche Cours pour le Haut**

---

Attendu que le comité organisateur travaille actuellement à organiser la 3e édition de Marche/Cours pour le Haut qui aura lieu samedi le 7 mai à Ascot Corner.

Attendu que Marche/Cours pour le Haut est un événement familial qui a pour objectifs de faire la promotion de l'activité physique auprès des familles du territoire et d'amasser des fonds pour soutenir les familles dans la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles. Les participants peuvent marcher ou courir sur différents circuits de 1km, 5km, 10km ou même le 1km des Bout 'Choux.

Attendu que le comité organisateur nous a demandé une contribution financière de 150 \$ pour contribuer aux dépenses relatives à cet événement et pour souligner notre soutien au développement du loisir sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François. En échange, il nous offre 5 places que nous pourrions remettre à des familles défavorisées de notre municipalité afin qu'elles puissent participer à l'événement gratuitement.

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil contribue financièrement à cet événement au montant de 150 \$

**La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.**

## **2016-03-036 Approbation des comptes du mois**

---

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil municipal du Canton de Hampden autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire le paiement des comptes à payer présentés au conseil au montant de 8 360.87\$. Les chèques # 201600045 à 201600061 sont émis.

QUE le conseil prend connaissance du montant pour les salaires au montant de 8 558.48\$

Adopté à l'unanimité

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser le paiement des comptes.**

## **2016-03-037 Achat de chaine camion voirie**

---

Attendu que nous avons besoin de faire l'achat de nouvelle chaine pour mettre sur le camion de voirie;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise l'achat de chaine pour le camion de voirie.

**La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.**

**2016-03-038            Achat de métal pour réparation de l'aile de côté du camion voirie**

---

Attendu que nous avons eu un petit incident avec notre camion de voirie cet hiver et qu'il y a quelque réparation à faire sur l'aile de côté du camion;

Attendu que l'achat de métal usagé pourrait peut-être être utilisé pour la réparation si nous pouvons en faire l'achat par section au montant de 200\$ environ. Sinon, nous devons faire l'achat de métal neuf au coût de 500\$ environ;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise l'achat du métal que nous avons besoin afin d'effectuer les réparations sur l'aile de côté du camion au coût maximal de 500\$ environ.

**La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.**

**2016-03-039            Achat d'un miroir**

---

Attendu que nous avons eu un petit incident avec le camion de voirie cet hiver et que nous devons réparer notre miroir sur le camion de voirie;

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise l'achat d'un nouveau miroir pour le camion de voirie au montant de 891\$ plus taxes.

**La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.**

**2016-03-040            Achat d'un silencieux**

---

Attendu que nous devons changer le silencieux sur le camion de voirie;

Il est proposé par la conseillère Madame Valérie Prévost  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise l'achat d'un silencieux pour le camion de voirie au montant de 215\$ plus taxes.

**La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.**

**2016-03-041            Achat d'une nouvelle chaine**

---

Attendu que Monsieur Bertrand Prévost a dû utiliser sa propre scie à chaîne gratuitement, afin de couper les branches qui étaient nuisibles au travail de notre employé lors d'un incident avec le camion de voirie;

Attendu que la chaîne après usage a été abîmée, le conseil désire remplacer la chaîne de Monsieur Prévost puisqu'elle a été abîmée pendant qu'il aidait la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Madame Valérie Prévost  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

(Suite résolution 2016-03-041)

Que le conseil autorise l'achat d'une nouvelle chaine au montant de 18,50 plus taxes.

**La municipalité dispose des fonds suffisants pour autoriser cette dépense.**

---

**2016-03-042          Résolution pouvoir d'achat**

---

Attendu que nous voulons maximiser le contrôle sur nos achats afin de garder un contrôle sur notre budget;

Attendu que dorénavant, tout employé qui aura besoin de faire l'achat de matériel, équipement, de pièces de rechange et tout autre besoin devra être autorisé par le directeur(trice) général(e) avant l'achat.

Attendu que tout achat dépassant les pouvoirs discrétionnaires du directeur(trice) général(e), devra être approuvé par le conseil avant l'achat;

Attendu que le bureau n'est pas ouvert toute la semaine, en cas d'**urgence** l'employé pourra faire l'achat de matériels ou de pièces de rechanges si cela l'empêche de travailler par contre, il devra en aviser la direction le plus tôt possible.

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise seulement le directeur(trice) général(e) à approuver les achats aux employés avant qu'il effectue l'achat.

Période de questions : (21h35)

---

**2016-03-043 Levée de l'assemblée**

---

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que la présente assemblée soit levée à 21h40.

---

M. Bertrand Prévost  
Maire

---

Mme Kim Leclerc  
Directrice Générale &  
Secrétaire-trésorière